

21 février 2012

12.312

**Question Blaise Courvoisier****Devoir de réserve et usage abusif des moyens étatiques**

Quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il prendre à l'égard des auteurs d'un courrier à en-tête de HNe, avec probablement les moyens logistiques de HNe, envoyé à des médecins de ville et argumentant contre le projet stratégique du DSAS et signé par un médecin-chef de chirurgie?

Ceci faisant suite à une interview réalisée avec le médecin-chef cantonal de chirurgie, en fin d'année 2011, sans aucun mandat du Conseil d'administration ou de la direction générale de HNe, nous semble symptomatique d'un manque au devoir de réserve. Nous demandons donc au Conseil d'Etat quelles mesures concrètes seront prises à l'égard de ces employés de HNe qui outrepassent leurs prérogatives.

Cosignataires: R. Clottu, M. Giovannini et P. Herrmann.